

## CENTRE DE RESSOURCE SUR L'HABITAT DURABLE

Dans un ancien moulinage, à la rénovation exemplaire, vous trouverez pour votre projet de rénovation ou contruction neuve, des informations précieuses liées aux spécificités pilatoises.

- Un panel de matériaux bio-sourcés provenant de ressources ou de savoirfaire locaux, des dispositifs bioclimatiques reproductibles chez vous : les isolants adaptés aux maisons traditionnelles, les techniques de construction en bois, le mur-Trombe en façade sud, les brisesoleil, le mur chauffant, le toit végétalisé, les essences locales dans le jardin ... et beaucoup d'autres solutions.
- Des fiches techniques à consulter sur la table tactile pour vous informer en autonomie sur le confort thermique, les systèmes de chauffage,ou sur les spécifités du Pilat en matière d'architecture. Une maquette vous aidera à projeter votre construction sur un terrain en pente à échelle réduite.

## CONSEIL EN ARCHITECTURE GRATUIT

- un conseil pour les habitants et les professionnels : aide à la réflexion de votre projet de rénovation ou de construction neuve.
- un conseil pour les maires :
  accompagnement de projets communaux
  de bâtiments ou d'espaces publics

## Prenez rendez-vous auprès du Parc au 04 74 87 52 01

Le conseil se déroule au centre de ressources sur l'habitat durable à Pélussin ou lors des permanences mensuelles à :

- ∠ Condrieu
- Bourg-Argental
- Saint-Genest-Malifaux
- y Saint-Paul-en-Jarez



Matériaux de rénovation bio-sourcés et fiches techniques en libre accès



Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr www.facebook.com/ParcduPila Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socioéconomique et d'aménagement conduites ici.